

## - ENTREPRISE INDIVIDUELLE- CHANGEMENT DE NOM, PRENOM, CIVILITE, NATIONALITE, DOMICILE



## ASSISTANCE AUX FORMALITES

### I. Votre interlocuteur unique :

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

### II. Contactez votre expert :

1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser un échange simple et rapide avec votre conseiller
2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendez-vous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

### III. Coût :

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet :

[www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)

Rubriques

- Créer et Reprendre Centre de Formalités des Entreprises

### Formulaire :

1 formulaire P2 ([document à télécharger](#))

**Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires (en double exemplaire si affiliation à la fois au registre des entreprises et au registre du commerce et des sociétés) :**

### I. MODIFICATION DU NOM OU CIVILITE

- copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou de la carte de résident mise à jour et en cours de validité
- en cas de mariage, divorce avec reprise du nom patronymique : extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois ou copie certifiée conforme du livret de famille

### II. ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANCAISE

- copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport en cours de validité ou de la carte de résident mise à jour et en cours de validité, mentionnant la nationalité française
- copie du décret de nationalisation ou copie du journal officiel ayant publié le décret

### III. CHANGEMENT DE DOMICILE PERSONNEL UNIQUEMENT

Pas de pièce justificative



Si l'adresse de l'entreprise change aussi, veuillez rajouter un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (eau, gaz, téléphone) ou copie du bail

### Les frais ci-dessous s'appliquent dans les trois cas :

1) Frais à régler par chèque à l'ordre de la CMA :

MICRO-ENTREPRISE	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO ACTIVITES ARTISANALES	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO ACTIVITES ARTISANALES ET COMMERCIALES
GRATUIT	45,00 €	30,00 €

2) Frais à régler par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire :

MICRO-ENTREPRISE	ENTREPRISE INDIVIDUELLE HORS MICRO
GRATUIT	50,95 €

### SI ACTIVITE D'ARTISAN-COMMERCANT NON-SEDENTAIRE

- déclaration préalable d'une activité non-sédentaire ([document à télécharger](#))
- liste des pièces à fournir ([document à télécharger](#))

**SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**

Je soussigné(e) : .....

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :

**Par dépôt ou envoi postal :**

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

**ou**

**Sur rendez-vous :**

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 70,00 €

Modification : 35,00 €

---

**Mes coordonnées :**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Qualité : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Date et signature :